

Numéro :

# 57

INFOS  
TRIMESTRIELLES  
DE LA DOMINELAIS

OCTOBRE 2021

## Déchèterie

Horaires d'ouverture d'hiver :  
du 1er novembre 2021  
au 31 mars 2022

Lundi, mercredi, vendredi :  
14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

[www.smictom-paysdevilaine.fr](http://www.smictom-paysdevilaine.fr)

Vous avez la possibilité de  
retirer, à l'accueil de la mairie,  
des sacs : "Ok compost".

Vous pouvez également  
mettre vos déchets dans du  
papier journal.

## Recensement JDC

Cette obligation légale est à  
effectuer à la mairie, dès le  
mois de l'anniversaire, ou au  
maximum dans les 3 mois  
qui suivent les 16 ans.



Date à retenir :

**Les vœux du maire auront lieu**

**Samedi 8 janvier 2022 à 19h**

A la salle polyvalente

(sous réserve des conditions sanitaires)

## Les échos...

**Soirée des Philanthropes**

**Le samedi 23 octobre**



Entrée 5.00 €

Pass sanitaire obligatoire

## Changements à la mairie

Au service urbanisme, Hafida prend la  
suite de Stéphanie. Léa vient renforcer  
la commission communication en  
effectuant un apprentissage.

## Cérémonie 11 Novembre

Mercredi 11 Novembre 2021 à 10h30  
au monument, suivie d'un vin  
d'honneur.

## Course BPLC

La course BPLC qui aurait dû avoir lieu  
en septembre est reportée au 20 mars  
2022. Nous comptons sur vous.

## Mairie

Tél : 02 99 72 90 61

E-mail : [ladominelais-mairie@wanadoo.fr](mailto:ladominelais-mairie@wanadoo.fr)

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mercredi et jeudi :  
8h30 à 12h

Mardi : 8h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h  
13h30 à 18h

**Permanences Urbanisme**

Les mardis et vendredis  
10h30 à 12h30 / 14h30 à 17h

## Médiathèque

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 14h à 16h\*

Mardi : 17h30 à 8h30\*

Mercredi : 16h à 17h30

Vendredi : 17h à 19h\*

Dimanche : 10h30 à 12h

\*hors vacances scolaires

## Ecole Sainte Anne

14, rue des Pommiers Fleuris

35390 LA DOMINELAIS

02.99.72.90.74



**C.R. du 1<sup>er</sup> juillet 2021**

**Réhabilitation de l'église paroissiale Saint-Nicolas de la Dominelais : mission SPS**

Le maître d'ouvrage doit coordonner la sécurité et la protection de la santé (SPS) pour tout chantier de bâtiment où sont appelés à intervenir plusieurs travailleurs indépendants ou entreprises, entreprises sous-traitantes incluses. Le conseil décide de retenir l'entreprise Bureau Véritas pour la somme de 2 430 € H.T.

**Réhabilitation de l'église paroissiale Saint-Nicolas de la Dominelais : lancement de la consultation des travaux**

Le cabinet FOREST/DEBARRE a remis le 11 juin 2021, l'estimation des travaux, stade « APD (avant-projet définitif) ». Il présente les différents lots inscrits et leurs principales caractéristiques techniques.

Estimation remise par le cabinet d'architecture FOREST/DEBARRE : 544 725,63 € H.T

- – lot n° 1 : échafaudage – maçonnerie – taille de pierres : 59 314,90 € H.T avec la retenue de l'option reprise d'une bande de sol,
- – lot n° 2 : charpente – menuiseries : 48 255,00 € H.T avec la retenue de l'option réalisation d'une corniche bois,
- – lot n° 3 : plâtrerie : 16 814,00 € H.T
- – lot n° 4 : peinture : 166 832,50 € H.T
- – lot n° 5 : vitraux : 24 009,23 € H.T
- – lot n° 6 : restauration du mobilier religieux : 118 500,00 € H.T
- – lot n° 7 : électricité – chauffage : 111 000,00 € H.T

**C.R. du 19 juillet 2021**

**Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)**

La loi de finances rectificative n° 2012-354 du 14 mars 2012, a remplacé au 1er juillet 2012 la PRE (Participation au raccordement à l'égout) par la PFAC (Participation financière à l'assainissement collectif). La PFAC est exigible à compter de la date de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées de l'immeuble, de l'extension de l'immeuble ou de la partie réaménagée de l'immeuble dès lors que le raccordement génère des eaux usées supplémentaires. Le raccordement s'entend comme la date de constat d'écoulement des eaux usées par le service public d'assainissement. Le conseil décide d'instituer la participation pour le financement de l'assainissement collectif sur le territoire de la commune, au 1<sup>er</sup> septembre 2021 et de fixer le montant de la PFAC à 1 500 €, pour chaque nouvel immeuble.

**Dispositif p'tits boulots – convention de renouvellement**

Le dispositif « Argent de poche » permet aux jeunes d'intégrer les services municipaux des communes membres de BPLC, pour effectuer des courtes missions pendant l'été. S'agissant d'interventions à caractère ponctuel, discontinu et sans aucune régularité, il est convenu de rémunérer les bénéficiaires, après service fait, au titre d'une vacation, à hauteur du smic, soit 10,25 € brut de l'heure pour une mission globale de 17 heures.

**Modification de la durée du temps de travail d'un agent titulaire**

Afin de soutenir l'école privée et dans le but d'assurer une qualité de service auprès des enfants qui déjeunent à la restauration de cette école, un adjoint technique a été déployé, en 2018, le midi à raison d'une heure par jour, sur la période scolaire. Il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de cet adjoint technique relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, à raison d'une heure supplémentaire afin de poursuivre cet accompagnement auprès de l'école, pendant le temps de restauration.

## **Modification des horaires d'ouverture de la Mairie**

Le conseil municipal décide de fixer comme suit les horaires d'ouverture de la Mairie, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

- Lundi : 8h30 – 12h00
- Mardi : 8h30 – 18h00
- Mercredi : 8h30 – 12h00
- Jeudi : 8h30 – 12h00
- Vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 18h00

## **Subvention exceptionnelle pour l'AEPEC**

Suite à une demande de participation financière pour les frais de fournitures scolaires supportés par l'école privée de la commune à la rentrée 2021/2022, le conseil décide de porter le montant de cette participation à 28 € par enfant scolarisé au 1<sup>er</sup> septembre 2021 (133 enfants), soit une somme de 3 724 €.

## **Municipalisation de la médiathèque**

La Commune a confié depuis plusieurs années la gestion de la médiathèque municipale à l'association « médiathèque dominelaise ». Le conseil d'administration, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 a décidé de la dissoudre et de faire don à la municipalité du fonds des livres. A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021, la municipalité récupère la gestion de la médiathèque. L'action des bénévoles actuellement en charge de la médiathèque perdure car il est souhaitable et indispensable de continuer à les associer à la vie de ce service.

## **Médiathèque municipale : adhésion à la convention du réseau des bibliothèques**

La médiathèque municipale qui regroupe une collection de documents sur différents supports tels que les CD ROMS, les DVD, les livres, doit contribuer sur le territoire au développement de la lecture et à l'action culturelle qui lui est liée.

Le conseil décide d'adhérer à la convention du réseau des bibliothèques avec un budget de 2 € par habitant et par an pour l'acquisition de tous documents, assurer un fonds d'ouvrage varié, pluraliste, prévoir un budget spécifique dédié à l'animation, etc..., en cas d'adhésion à une organisation en réseaux.

## **Enfouissement des réseaux Rue de la Forge – Déplacement d'un ouvrage haute-tension**

Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux, le conseil envisage de déplacer, dans la rue de la Forge un ouvrage haute-tension. Il présente un chiffrage d'Enedis qui exploite le réseau d'électricité ainsi que le plan d'aménagement prévisionnel. Cette opération coûterait la somme de 30 212,84 € H.T

## **Transport scolaire : inscriptions hors délais**

Par délibération en date du 10 mai 2021, le conseil municipal a fixé à 120,00 € la participation des familles pour chaque enfant empruntant le transport scolaire, pour l'année scolaire 2021/2022. Pour les inscriptions tardives, il propose de majorer de 15 % la participation des familles pour chaque enfant souhaitant emprunter le transport scolaire pour l'année scolaire 2021/2022 et formulant la demande de renouvellement après la date de clôture (sauf pour les nouveaux habitants), soit 138.00 €.

## **Projet présenté par la société URBA 304**

La société URBA 304 a déposé une demande de permis de construire (PC n°03509821W0012), le 18 décembre 2020 en vue d'exploiter une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance d'environ 4,43 MWc, au lieu-dit « La Gressière », sur un ancien terrain de motocross d'une surface d'environ 4,3 hectares. Ce projet fait l'objet d'une enquête publique du 5 juillet 2021 au 6 août 2021.

## FGDON – Renouvellement de la convention

Renouvellement de la convention avec la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON) pour une durée incluant les années 2021 – 2022 – 2023 – 2024 pour un montant annuel de 165 €.

## Plan Local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUIH)

Le conseil valide le projet de d'évolutions du PLUIH transmis par le président de Bretagne porte de Loire communauté a notifié, au titre l'article L 153-40 du code de l'urbanisme. Le dossier complet est accessible sur le site internet de Bretagne porte de Loire communauté. <https://www.bretagneportede Loire.communauté.fr/participer-a-lenquete-publique/>

*\*L'intégralité des comptes rendus est affichée en mairie*

## INFOS MAIRIE

### Jardin partagé

Un jardin partagé à côté du parking de la salle de sport est mis à votre disposition.

### Agences postales

L'agence postale de Grand-Fougeray est ouverte dans les locaux de la mairie du mardi au vendredi de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 11h45.

L'agence postale de St Sulpice des Landes est ouverte dans les locaux de la mairie du lundi au vendredi de 9h à 11h et le jeudi de 17h à 19h.

### Enquête Voltalis

Pour faire bénéficier à ses habitants d'une solution d'économies d'énergie visant à consommer moins et mieux, La Dominelais soutient le dispositif développé par la société Voltalis.

Concrètement, un boîtier connecté est installé gratuitement dans les logements chauffés au tout électrique. Raccordé aux appareils électriques les plus énergivores (radiateurs et chauffe-eaux), ce dispositif permet d'une part, de mieux suivre et maîtriser sa consommation et, d'autre part, de participer à l'équilibre du système électrique, notamment lorsque la demande est trop forte et menace la sécurité de l'alimentation en électricité.

Cette initiative répond par ailleurs aux objectifs de la transition énergétique élaboré par le Pays des Vallons de Vilaine. L'installation du dispositif Voltalis permet en effet de réduire la consommation globale et de favoriser l'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique.

### Enquête statistique sur les technologies de l'information et de la communication

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise du 11 octobre au 11 décembre 2021 une enquête sur le thème des technologies de l'information et de la communication. Cette enquête vise à mesurer l'équipement et les usages des personnes dans le domaine des nouvelles technologies (téléphone fixe et mobile, informatique, Internet sur support fixe et mobile).

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

### Délais demande de titres : carte nationale d'identité et passeport

Chaque année, lors de la période estivale, le nombre de demandes de titres augmente de manière significative et par conséquent, les délais d'obtention des titres s'allongent. De manière générale, suite à cette période, les délais d'obtention d'un titre varient de 7 à 21 jours.

Cependant, cette année, les délais sont encore très élevés. Actuellement le délai d'instruction est d'environ 4 à 5 semaines à compter du recueil de la demande en mairie. Il faut y ajouter la production et l'acheminement du titre dans vos services. Ce nombre élevé de demandes peut s'expliquer par différents facteurs dont notamment la sortie du confinement qui a entraîné un report des demandes et la mise en place de la nouvelle CNI.

Nous tenions à vous informer et nous vous recommandons d'anticiper vos demandes ou renouvellements de titres.

## ECOLE SAINTE ANNE



L'école a ouvert ses portes cette année à 134 élèves, répartis en 6 classes. L'équipe éducative reste stable et la direction est toujours assurée par Angélique Douguet (décharge de direction le lundi).

Après une année à travailler avec les enfants sur la rédaction d'une charte du respect, cette nouvelle année sera riche en projets :

- Différentes sorties scolaires pour tous les niveaux, avec également une classe découverte.
- Le sport avec un animateur sportif pour tous les élèves, de la natation pour les CP et CE1.
- Des projets autour de la lecture notamment avec la rencontre d'un auteur et d'une illustratrice d'album de littérature jeunesse.
- Un projet de musique avec l'intervention d'un professeur de musique du CP au CM2.

Contact :  
Ecole Sainte-Anne, 14 rue des pommiers fleuris, 35390 La Dominelais / 02 99 72 90 74



## LA DOM' EN FÊTE

Bonjour à tous ! Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 19 décembre 2021 pour les « Mômes en fêtes ». Nous vous accueillerons au complexe sportif autour de différentes animations pour les enfants et ados (structures gonflables, tir à l'arc, maquillages, concours de dessin,...). Nous avons hâte de revoir les Dominelaisiens !



Nous recherchons des bénévoles et/ou membres du bureau. N'hésitez pas à nous solliciter par mail à [ladomenfête@gmail.com](mailto:ladomenfête@gmail.com) ou par téléphone au 06 79 09 35 85 (Angélique Bossard - Trésorière).

## L'AMAP

La 21<sup>e</sup> saison de l'AMAP du Champ au Panier démarre à partir du 7 octobre 2021. L'AMAP est une association pour le maintien d'une agriculture paysanne favorisant une agriculture locale biologique. Sans intermédiaire, la distribution des légumes et le contact avec les maraîchers sont gérés bénévolement par les adhérents. Adhérer à l'AMAP, c'est choisir de consommer des produits de qualité et de favoriser une production écologique et éthique.

Les distributions de paniers ont lieu tous les jeudis soir de 18h15 à 19h au local de l'AMAP : 4 rue des arcades à La Dominelais.

Il est possible de souscrire à un panier hebdomadaire de légumes à 10 ou 14€ et d'y ajouter des œufs frais ou du pain. Nous travaillons aussi avec divers producteurs de volailles, bœufs, et fromages. Les inscriptions auront lieu les jeudis 23 et 30 septembre pendant la distribution, mais il est aussi possible d'adhérer plus tard en cours de saison. Nous vous proposons aussi une petite épicerie où vous pouvez acheter à prix coûtant des produits secs.

Pour plus d'informations :  
Mail : [amap.dominelais@gmail.com](mailto:amap.dominelais@gmail.com) / Site : <https://sites.google.com/view/amap-dcap>

## L'ASCENSEUR

L'association culturelle vous propose :

- Ateliers Arts Plastiques Enfants et cours de Peinture Adultes dans les locaux de l'ancienne mairie"
- Renseignements et inscription auprès de Laëtitia Croix: [laetitia.croix@orange.fr](mailto:laetitia.croix@orange.fr)
- Séances de Sophrologie Enfants-Ado (8-14ans) et séances de Sophrologie Adultes - salle de danse
- Séances Sophro Yoga Adultes - salle de danse
- Renseignements et inscriptions auprès de Gaëlle Palièrne : [gaelle.palierne@gmail.com](mailto:gaelle.palierne@gmail.com)

## YOGA-DOM

Nous sommes une association qui vous permet de pratiquer le yoga avec Mireille, professeure diplômée. Si vous souhaitez vous relaxer et faire de l'exercice dans la bonne humeur, venez nous rejoindre les lundis de 15h à 16h à l'étage du complexe sportif de La Dominelais. Deux séances vous sont offertes !

*Contacts : Marie-Anne BIORET au 06 81 67 16 03 ou Marie-Françoise DUBOIS au 06 09 59 18 35*

## REPAIR CAFE

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Repair Café de La Dominelais reprend ses activités ! Depuis sa création, de très nombreux objets de la vie courante ont retrouvé une seconde vie au lieu de finir à la poubelle. En plus de repartir avec leur objet réparé et fonctionnel, plusieurs adhérents ont appris à démonter, dévisser, chercher une panne, réaliser une soudure, utiliser un multimètre, etc. Des initiatives qu'ils n'auraient pas osés prendre en dehors du Repair Café.

Venir au Repair Café, c'est aussi l'occasion de rencontrer des passionnés de la « bricole » dans une ambiance amicale. Cette année nous souhaitons proposer des cours sous forme d'ateliers (atelier vélo, ...)

Grâce aux adhésions et la subvention du conseil municipal, le Repair Café a acquis une gamme d'outils qui se complètera dans le futur.

Les sessions du Repair Café ont lieu tous les 1ers samedis du mois à partir de 9h30 au local de l'AMAP (4 rue des arcades) ou dans le local de la salle des sports. Pour plus de renseignements, consultez notre site internet (<http://repair-cafe-ladom.wixsite.com/repaircafe-ladom>) ou contactez-nous au 06 78 75 95 99 ou 06 50 09 85 77.

## MÉDIATHÈQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le conseil municipal a acté la reprise de la gestion de la médiathèque, et ratifié la convention « réseau des bibliothèques » de Bretagne Porte de Loire. Ainsi, l'inscription est désormais gratuite, et bientôt les nouvelles cartes adhérents vous permettront d'aller compléter vos emprunts dans toutes les bibliothèques de la communauté de communes ; puis viendra la navette, afin de recevoir ici les ouvrages désirés.

Et toujours des animations, pour l'automne, un programme encore varié pour toute la famille vous y attend : de la fabrication de bonbons naturels, aux jeux de société, une conférence sur les huiles essentielles, des lectures de tapis contés, un groupe d'apprentissage de la langue des signes, un atelier bricolage pour Noël... Alors n'hésitez plus à passer la porte : il reste encore des places !

Pour un accueil toujours complet, la médiathèque recherche des bénévoles. Alors, si vous avez 2 heures par mois et que vous souhaitez rejoindre l'équipe, renseignez-vous vite sur place ou par mail.

*Médiathèque de La Dom' - 7 rue abbé Joseph Delacoudre - 35390 La Dominelais - 02 99 72 90 63*  
*Facebook : @mediathequedomineuse Mail : [ladominelais-mediathèque@orange.fr](mailto:ladominelais-mediathèque@orange.fr)*

## CLUB DU BON TEMPS

Après concertation des clubs du Grand-Fougeray et de La Dominelais, nous avons décidé de fusionner. Car avec un plus grand nombre d'adhérents, nous espérons prévoir plus d'activités.

Le samedi 16 octobre, nous sommes invités au repas qui sera servi à la salle polyvalente du Grand-Fougeray. Le 18 décembre, le repas de Noël aura lieu au restaurant « La Fourchette » à La Dominelais. Lors de la réunion du 16 septembre, nous avons décidé de ne pas organiser le concours de belotte de novembre.

Jouer aux cartes, faire des sorties ou des voyages, venez nous rejoindre au Club du Bon Temps !

Vous pouvez vous renseigner au 06 88 00 85 68

## DAM'S DOM GYM

La saison 2021-2022 a redémarré ! En raison des normes sanitaires à appliquer liées au Covid-19, le pass sanitaire étant obligatoire, toutes les adhérentes devront le présenter à chaque séance.

Envie de reprendre une activité : les cours de gym ont démarré le lundi 13 septembre pour la nouvelle saison mais il n'est jamais trop tard pour commencer une nouvelle activité.

Lors d'une séance gratuite, de 20h30 à 21h30 à la salle des sports de La Dominelais, le prof se fera un plaisir de vous présenter les exercices variés, toujours adaptés aux participantes présentes. Vous pourrez vous inscrire près des responsables de l'association en fin de séance ou au début de votre séance suivante.

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec les responsables :

- Marie-Thérèse TIGER : 02 99 43 22 74
- Jocelyne SAULNIER : 02 99 43 20 37
- Jeanine TESSIER : 02 99 72 96 80

## UNC AFN

Jeudi 11 Novembre à 10 h30, cérémonie aux monuments aux morts avec l'inauguration du nouveau drapeau UNC. Celle-ci sera suivie d'un verre de l'amitié à la salle polyvalente. Le midi, repas au restaurant La Fourchette. Pass sanitaire obligatoire.

## RECETTE D'AUTOMNE



# PARMENTIER *de veau et butternut*

**POUR 4 PERSONNES**  
**PRÉPARATION : 15 MIN**  
**CUISSON : 40 MIN**

- 800 g de veau haché
- ½ courge butternut
- 2 grosses pommes de terre
- 1 oignon
- 20 g de beurre
- Piment d'Espelette
- 50 g de pecorino (ou de parmesan)
- Sel et poivre du moulin

1. Épluchez les pommes de terre et la courge, videz celle-ci, puis coupez tout en cubes. Faites cuire à la vapeur pendant 20 minutes. Salez, poivrez et mixez.
2. Préchauffez le four à 200 °C (th. 6-7).
3. Pelez et émincez l'oignon, faites-le blondir dans 10 grammes de beurre, puis ajoutez le veau haché. Salez, poivrez et ajoutez 3 pincées de piment d'Espelette.
4. Râpez le pecorino.
5. Répartissez la viande dans un plat à gratin, couvrez de purée, parsemez du reste de beurre taillé en dés et de pecorino. Enfouez pour 20 minutes.

## LA BOULANGERIE VOUS INFORME

La Boulangerie Le Chant du Blé vous propose des poulets rôtis tous les **samedi** sur commande

*'Poulet de Janzé Label Rouge'*

Pensez à réserver au 02.56.50.67.97



Et toujours le distributeur de baguettes et la vente de bouteilles de gaz



## LES DATES A RETENIR

23 octobre	Apéro-concert organisé par Les Philanthropes
11 novembre	UNC - AFN : cérémonie
4 décembre	Téléthon
19 décembre	Les Mêmes en fêtes organisé par la Dom' en Fête
8 janvier	Vœux du maire
20 mars	Course BPLC

*(sous réserve de restrictions sanitaires)*



# Téléthon

## La Dominelais se mobilise